

## Etudes programmatiques et animation d'une concertation pour la création d'un parc public au lieu-dit Bois Vigué



### >> Réunion Publique

> Le 9 avril 2024

**L'équipe pluridisciplinaire chargée d'accompagner la réflexion  
et la démarche de co-construction  
du site « Bois Vigué »**

créham

35 ans d'activité  
basé à Bordeaux

- Planification stratégique et règlementaire - PLUi-PLU-CC
- Chartes paysagères et architecturales
- Urbanisme opérationnel - ZAC-lotissements-espaces publics
- Maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère
- Développement social
- Rénovation urbaine – études - AMO
- Animation de démarches participatives et concertation publique



- **Nathalie JEANNEAU** – Psychosociologue  
*Référente médiation et expertise sociale et*



- **Serge BARRY** – Architecte-Urbaniste,  
*Coordonnateur de l'équipe*



- **Margot LEVALET** – Paysagiste conceptrice  
*Référente programmation paysagère*

- **Philippe MENARD** (BKM) – Ingénieur écologue

**Laurent Herquin**  
Expert Conseil  
en arboriculture

## **Le contexte de notre intervention**

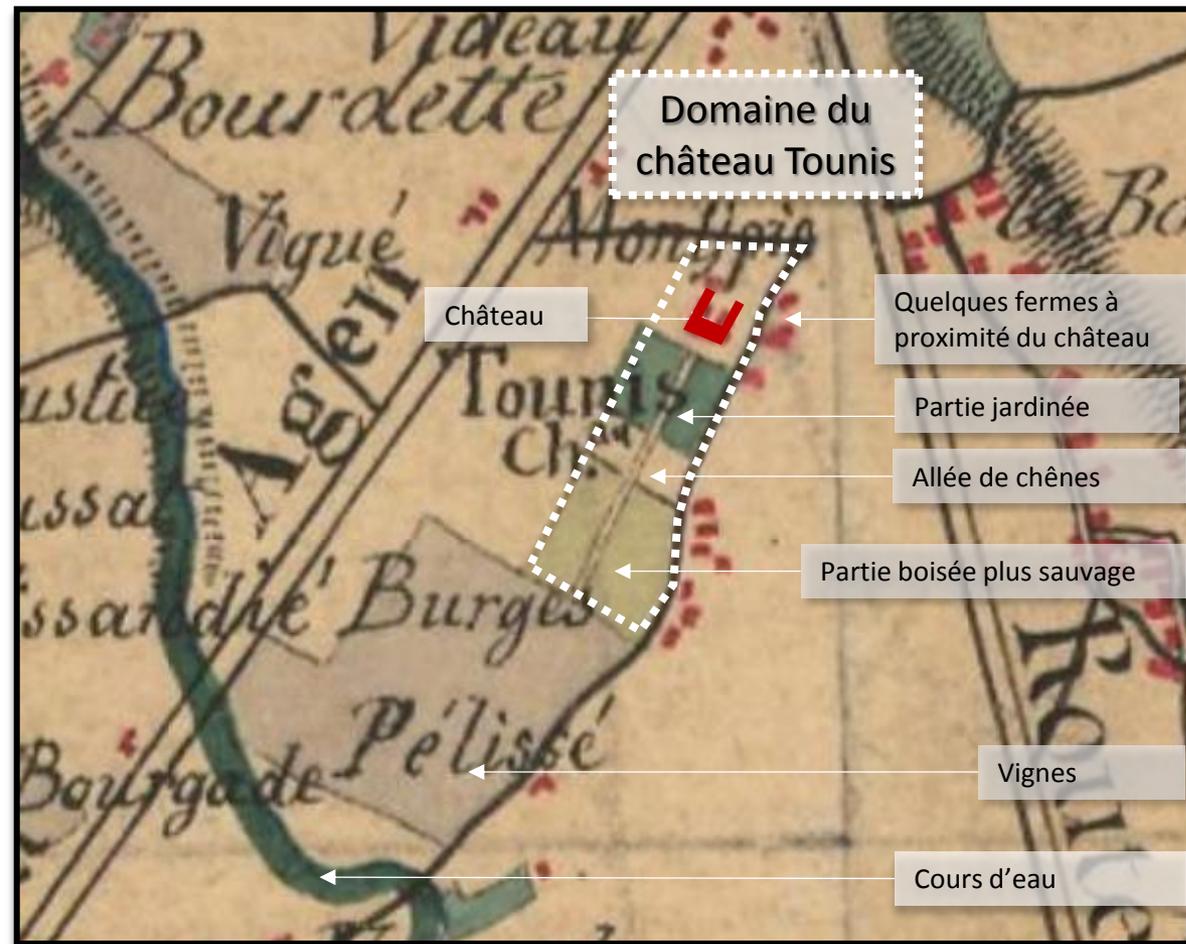
# Le contexte – Le périmètre d'intervention & de réflexion



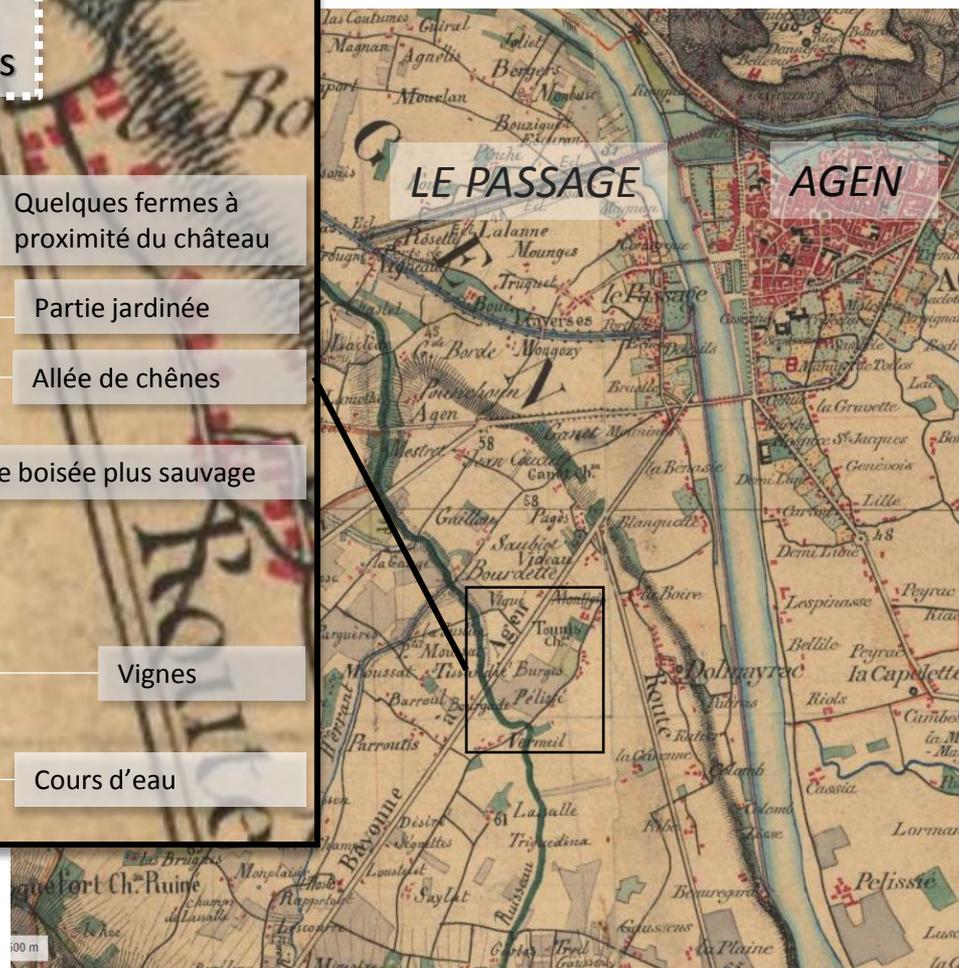
# Le contexte – Le site « Bois Vigué » et son histoire paysagère

Un ancien fond de parcelle dans la perspective du château Tounis.

...un site marqué par une longue allée bordée de chênes fastigiés traversant l'entièreté du parc.

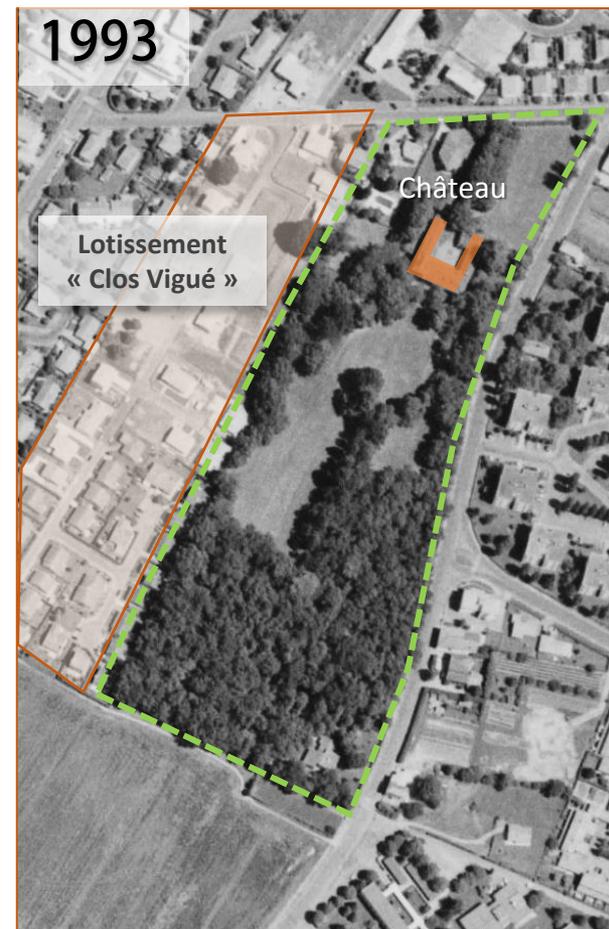
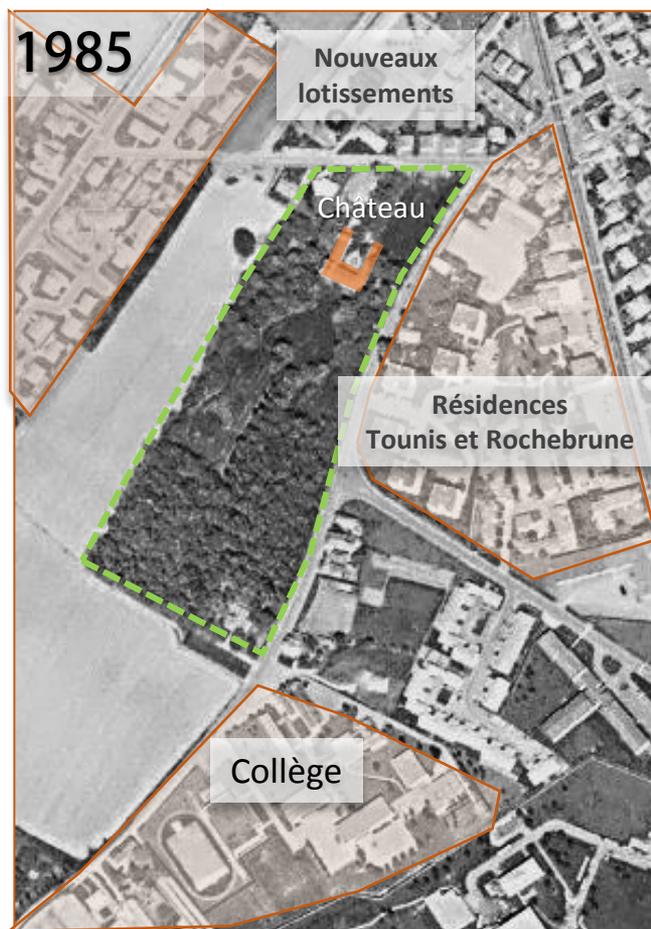
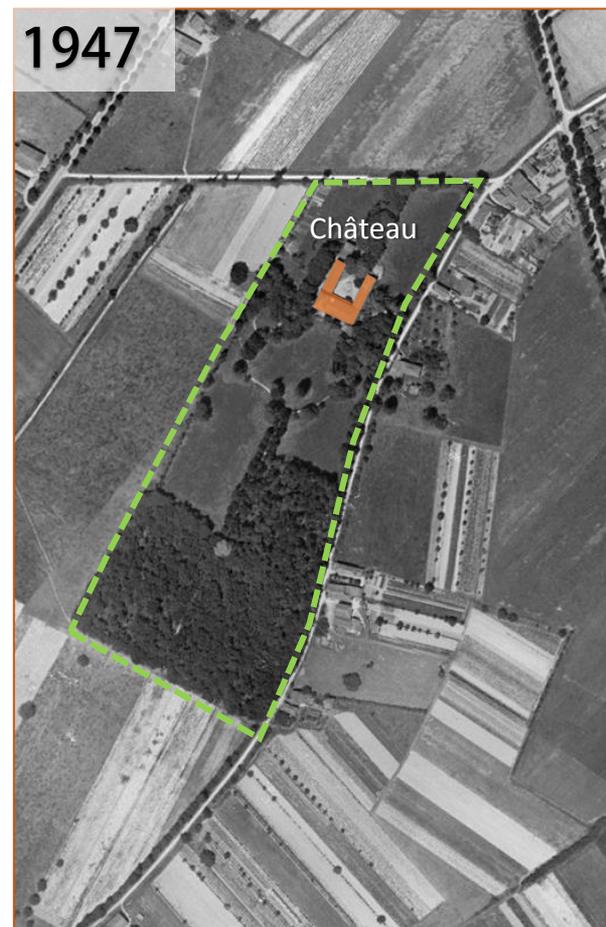


Carte de l'état-major (1820-1866)



# Le contexte – Le site « Bois Vigué » et son histoire paysagère

## Evolution du site « Bois Vigué » et de ses alentours



- **L'environnement** autour du jardin a longtemps été **agricole**.
  - **Alignement de chênes fastigiés visible**
- créham

- **Remembrement des parcelles agricoles**
- **Urbanisation progressive** à la fois dans la vallée de la Garonne (ville basse et sur les premières terrasses (ville haute)

# Le contexte – Le site « Bois Vigué » et son histoire paysagère



- **Nouveau quartier au sud** fermant de plus en plus les perspectives sur le domaine. **Urbanisation sur la frange boisée** suite au démembrement du domaine de Tounis.
- **Aménagement progressif de la *Promenade des Poètes*** : les terrains initialement destinés à une voie routière sont réaffectés en liaison douce structurante des quartiers de la ville haute.
- **Décision de préservation d'un espace naturel public** sur la partie Sud-Ouest du site Bois Vigué (environ 1,5ha) et d'engagement d'une démarche de concertation pour définir le projet.

# Le contexte - Aire de rayonnement et positionnement du projet

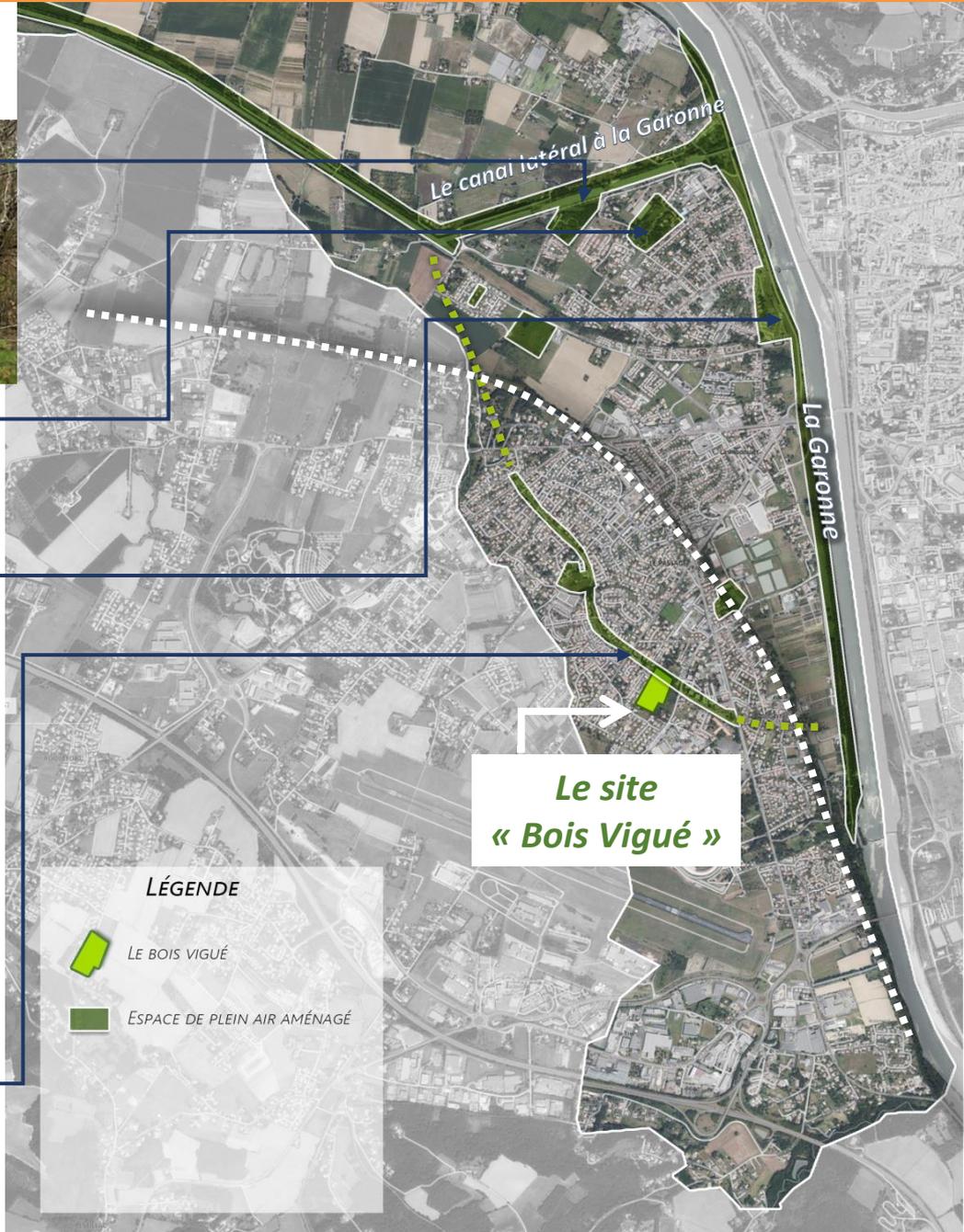
Une commune caractérisée par sa topographie :

- Ville Haute
- Ville Basse



# Le contexte - Aire de rayonnement et positionnement du projet

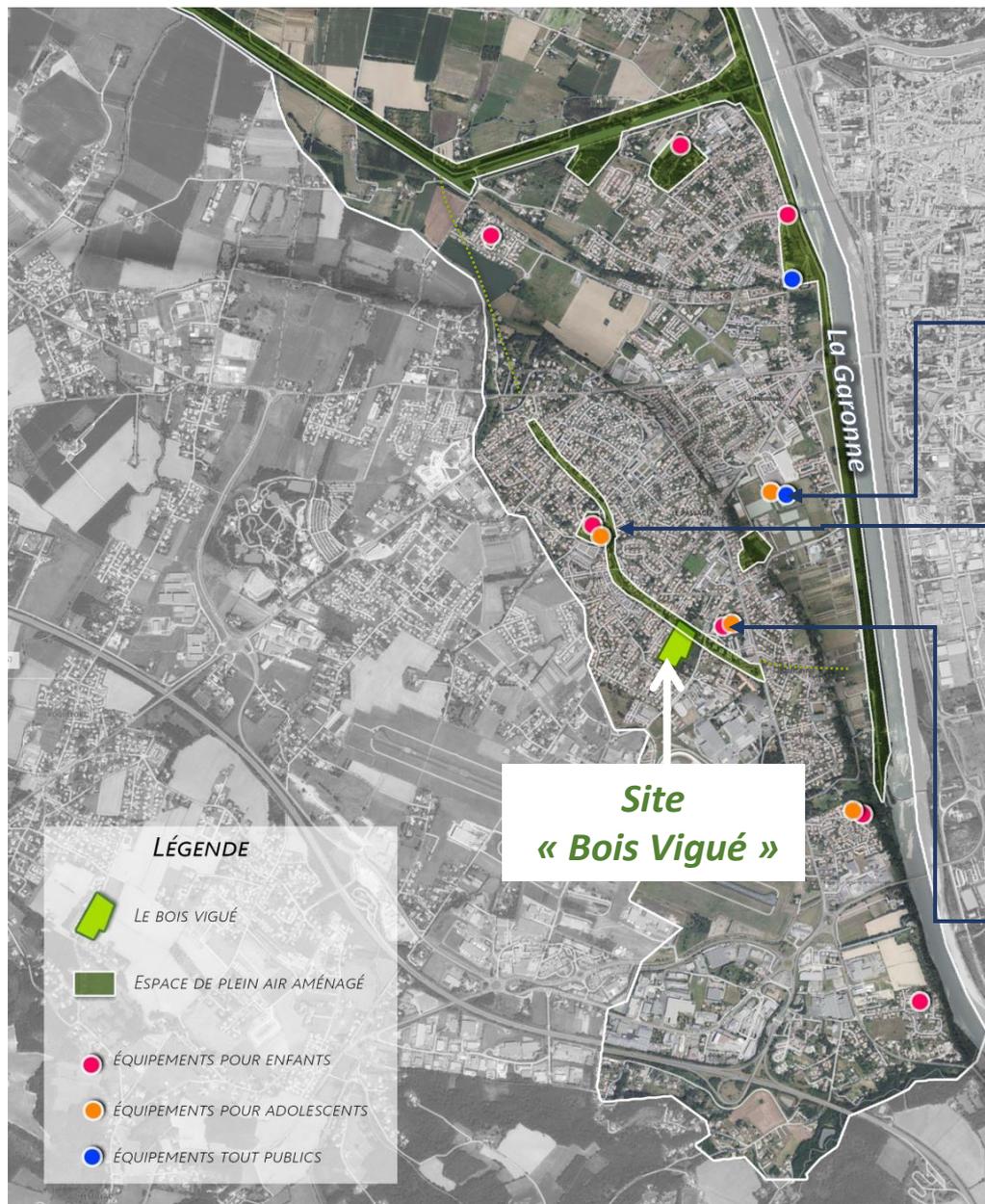
Une commune dotée d'espaces de plein air remarquables et diversifiés



# Le contexte - Aire de rayonnement et positionnement du projet

Des espaces de loisirs et aires de jeux répartis sur l'ensemble du territoire communal

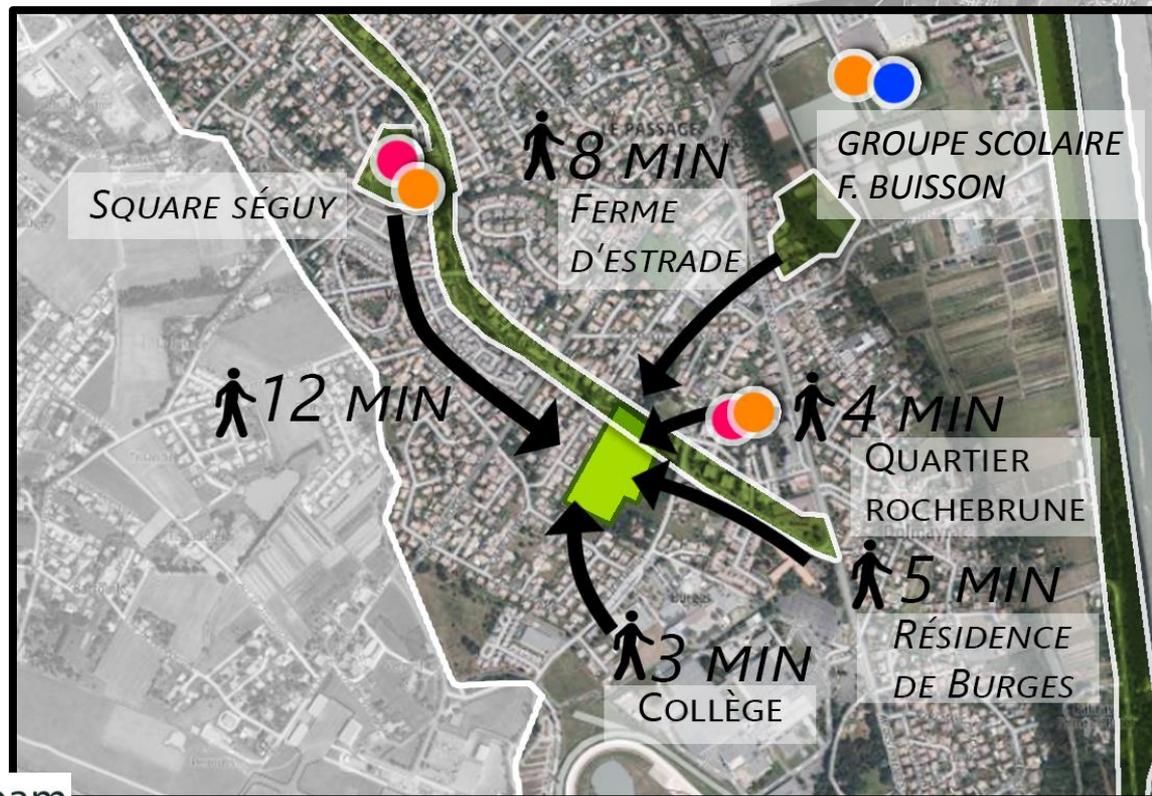
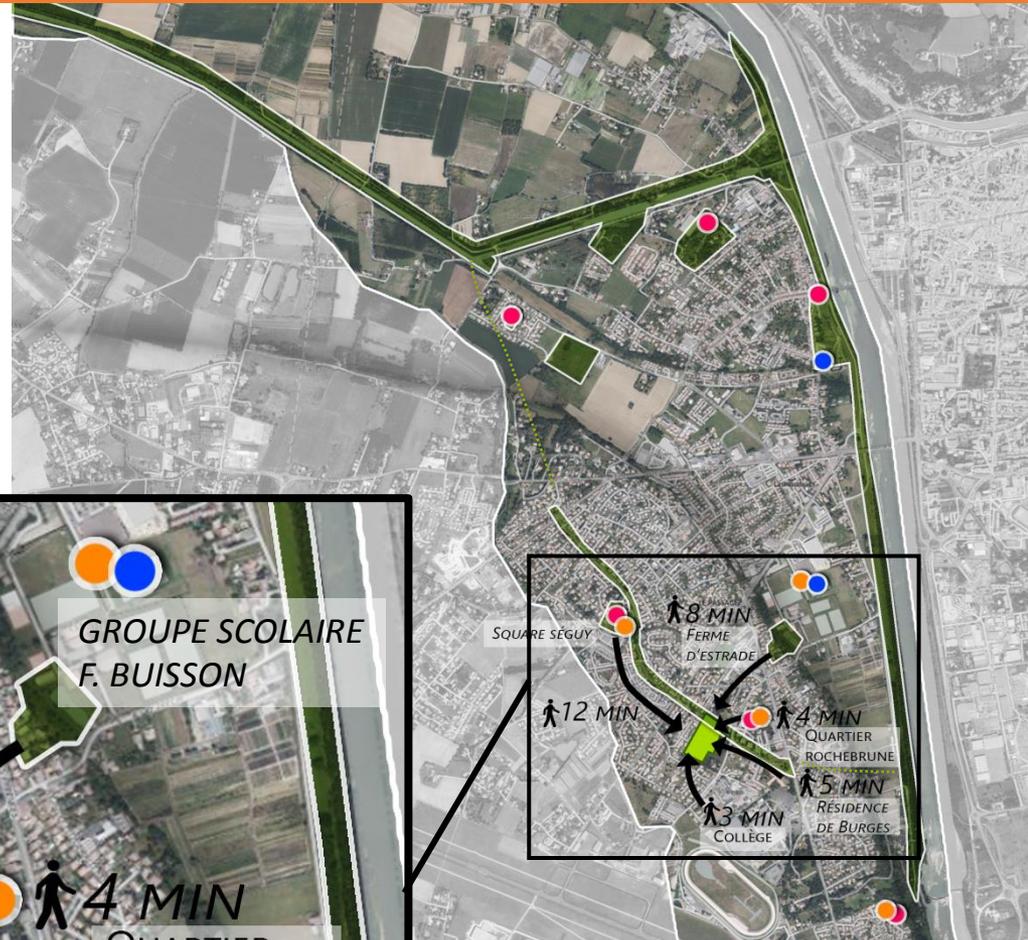
7 aires de jeux, dont des projets issus du dispositifs «budget participatif» venu enrichir l'offre des équipements de plein air.



# Le contexte - Aire de rayonnement et positionnement du projet

Le site « Bois Vigué », second espace vert aménagé de la « ville Haute » :

- le long de la *Promenade des poètes*
- pendant du *Square Monique Séguy*
- à la croisée des cheminements et itinéraires doux



# Le contexte – Zoom sur le site du projet « Bois Vigué »



# Le contexte – Zoom sur le site du projet « Bois Vigué »

## Vue cadrée sur le Château Tounis



## L'allée de chênes fastigiés du jardin du château Tounis



## De nouvelles pousses de chênes colonisent le site



# **Approche phyto sanitaire**

par

Laurent Herquin, expert conseil en arboriculture ornementale

# Les arbres : leurs services écosystémiques

Production d'oxygène et stockage du carbone

Atténuation des ICU par l'ombrage et la transpiration

Amélioration de la qualité de l'air par la captation des micro-particules et de certains gaz

Habitat pour la faune

Impact sur l'hydrologie urbaine par l'amélioration de l'infiltration de l'eau dans le sol via les racines





# Les arbres face aux contraintes: l'espace urbain

Implantations contraintes par :

La densité urbaine,

L'étroitesse des espaces disponibles,

La surminéralisation des surfaces

Les conflits d'usage

Les remaniements permanents des espaces

Les limites apportées au développement naturel des  
charpentes par les tailles et les adaptations à  
l'environnement urbain

# Les arbres face aux contraintes : Les sols

Le sol en tant que support mécanique et milieu de ressources hydriques et minérales constitue un élément majeur dans le développement et la conservation des arbres qui y sont implantés

Outre ses ressources, hydrominérales, le sol s'associe à un cortège microbien et mycologique qui joue un rôle important dans la physiologie des arbres (résistance au stress, mycorhizes, symbioses...)

Le sol détermine des potentialités et des contraintes écologiques vis à vis desquelles les espèces plantées doivent être adaptées. La nature et la texture du sol conditionnent la morphologie racinaire, son extension potentielle et son accès à ses ressources. Sa connaissance est indispensable en préalable de tout projet de plantation





## **Les arbres face aux contraintes : Sols et racines**

Les sols urbains sont 1 à 2 °C plus chauds, 50% plus secs et 1,5 fois plus denses que des sols de même type en milieu rural.

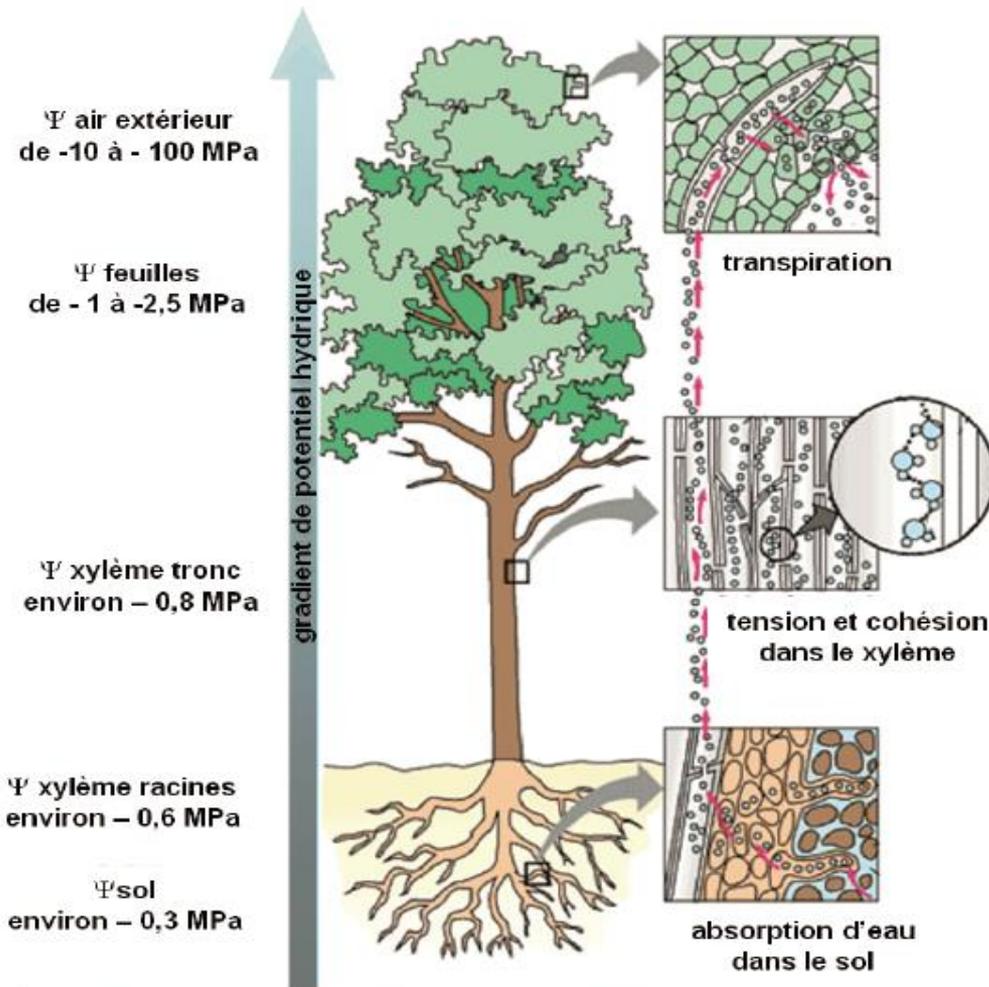
L'oxygénation est indispensable à la physiologie racinaire. Le degré d'aération du sol (macropores) est déterminant pour un bon enracinement

Une teneur en oxygène inférieure à 10% bloque le développement des racines

L'imperméabilisation des surfaces empêche les échanges gazeux avec l'atmosphère et l'évacuation du CO<sub>2</sub> produit par la respiration des racines. La baisse de la teneur en oxygène impacte la composition des micro et mycobiotes

Le compactage nécessaire pour la réalisation des minéralisation abaisse le degré d'aération des sols





## Les arbres face aux contraintes : l'eau

### Le cycle biologique

L'eau est captée dans le sol par les poils absorbants des racines assimilatrices puis véhiculée sous forme de sève brute dans les vaisseaux du xylème

La montée de l'eau dans la charpente jusqu'aux feuilles s'effectue principalement grâce à la transpiration et l'ouverture des stomates qui exercent un effet de succion au sein des vaisseaux et permet la montée de la sève brute (1cm / minute)

La transpiration s'accompagne d'un relâchement d'eau sous forme de vapeur dans l'atmosphère. 90 à 95% de l'eau absorbée est ainsi restituée



## Les arbres face aux contraintes : la sécheresse

La sécheresse sur les plantes peut se manifester à travers 2 phénomènes distincts : une diminution de la ressource hydrique au niveau du sol et une diminution de la quantité de vapeur d'eau présente dans l'atmosphère. On évalue cette dernière par le VPD (Vapor Pressure Deficit) qui correspond à la différence entre la valeur réelle de la quantité d'eau dans l'atmosphère et celle théorique qu'elle pourrait contenir à saturation en fonction de sa température.

L'augmentation du VPD traduit un dessèchement accru de l'air qui stimule la transpiration et la perte d'eau par les plantes lorsqu'elles ouvrent leurs stomates.

La transpiration ne doit pas dépasser l'apport d'eau produit par les racines. La plante tient compte des conditions du milieu et va adapter l'amplitude de sa transpiration en jouant sur l'ouverture de ses stomates. La restriction de la ressource place les plantes dans un stress hydrique qui se manifeste par :

- des nécroses foliaires
- des chutes précoces de feuilles
- des cavitations (entrée d'air dans les vaisseaux) à la suite d'embolies gazeuses entraînant la mort des dépérissements



## Les arbres face aux contraintes : la chaleur

La photosynthèse varie en fonction de la température ambiante. L'optimum thermique des plantes de nos régions (C3) se situe entre 10°C et 34°C (variations moyennes du milieu). Au delà de ces températures, l'assimilation du CO<sub>2</sub> est instable et peut s'annuler.

Les canicules peuvent bloquer la photosynthèse et entraîner une faim glucidique chez de nombreuses espèces si elles venaient à se prolonger. Dans les situations les plus critiques en s'associant à des stress hydriques, certains arbres peuvent perdre entièrement leurs feuilles en été.

L'augmentation prévisible des températures estivales va certainement impacter tous les arbres dont les implantations sont déjà les plus contraintes

Un impact des fortes températures et des réverbérations du rayonnement solaire sur les jeunes plantations : les échaudures

# Les arbres face aux contraintes :

## Le dérèglement climatique et la mondialisation favorisent l'émergence de nouveaux ravageurs



*Les oïdiums*



*Corythucha arcuata*



*Thaumetopoea processionea*

**Une démarche de programmation concertée  
avec les habitants**

# Le temps de la concertation - La médiation paysagère au service du projet, de son adéquation aux intérêts de chacun et de son appropriation par les passageois

*Un espace de dialogue à mettre en place et faire vivre*



INFORMER  
SENSIBILISER  
MOBILISER

*...pour se mettre à l'écoute des besoins et attentes des différentes parties prenantes*



IMPLIQUER  
CONCERTER  
CONCILIER

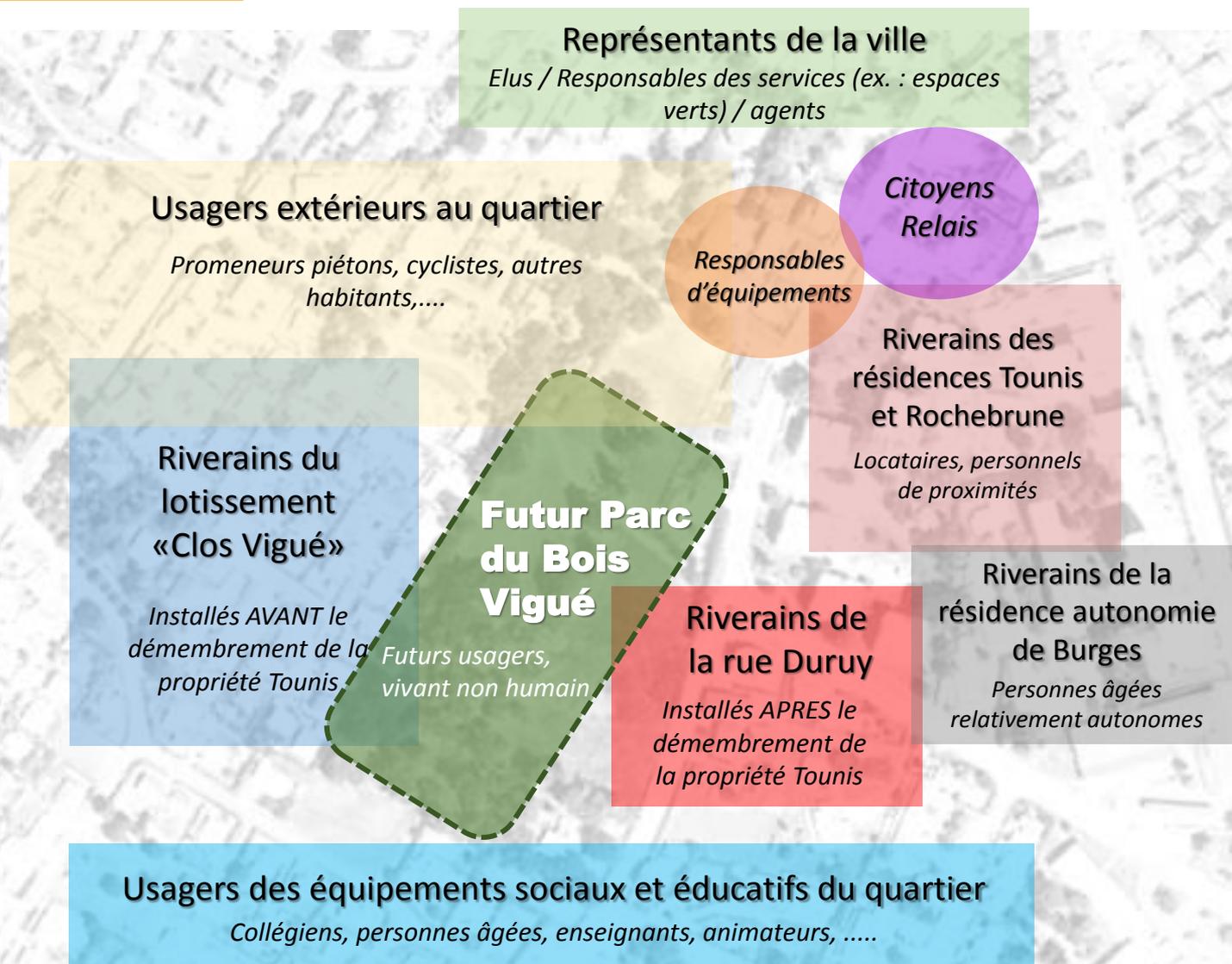


*... favoriser et accompagner l'émergence d'un projet de parc public approprié et appropriable*



# Le temps de la concertation – La cartographie des parties prenantes

**Acteurs multiples, profils divers, points de vue alternatifs => un panel potentiellement riche à mobiliser pour la concertation**



# Le temps de la concertation - L'organisation de la démarche

Etape 1 : Etude du contexte et pré-programme

Etape 2 : Elaboration du programme

Information sur la démarche & ses avancées		
Réunion publique	Page dédiée sur le site de la ville <a href="http://www.ville-lepassage.fr">http://www.ville-lepassage.fr</a>	Réunion publique



Consultation des parties prenantes

responsables de services et équipements

riverains et usagers potentiels du site

Association des citoyens relais :

diffusion et remontée d'info., ...



Colette, Gisèle et Marie-José

Quartier Ganet-Béoulaygues



Byusa, Myriam et Viviane

Quartier Tounis-Rochebrune

ATELIER 1

Exploration des besoins



ATELIER 2

Elaboration des scénarios



ATELIER 3

Comparaison des scénarios



COTEC 1  
11/01/24

COPIL 1  
14/02/24

COPIL 2

COPIL ou  
COTEC 2

COPIL 3

## Rappel des temps forts de la concertation

**Le 27 avril à 14h00**



### **Balade-atelier 1**

*Partageons notre vécu  
actuel & Imaginons le parc  
public de demain*

**RDV à l'entrée du Bois Vigué  
rue Duruy**

**Le 1<sup>er</sup> juin 14h00  
à confirmer**



### **Atelier 2**

*Inventons  
le parc urbain du Bois Vigué*

**RDV à la ferme d'Estrades**

**Le 6 juillet 14h00  
à confirmer**



### **Atelier 3**

*Dessignons  
le parc urbain du Bois Vigué*

**RDV à la ferme d'Estrades**

# Le temps de la concertation – Pour participer ...



## Rappel des temps forts de la concertation

Le 27 avril à 14h00



**Balade et atelier n°1**  
Partageons notre vécu  
actuel et imaginons le  
parc de demain

RDV à l'entrée du « Bois Vigué »  
Rue Victor Duruy

Le 1<sup>er</sup> juin à 14h00  
À confirmer



**Atelier n°2**  
Inventons le parc urbain  
du « Bois Vigué »

RDV à la Ferme d'Estrades  
rue Albert Schweitzer

Le 6 juillet à 14h00  
À confirmer



**Atelier n°3**  
Dessinons le parc urbain  
du « Bois Vigué »

RDV à la Ferme d'Estrades  
rue Albert Schweitzer

**Vous souhaitez participer  
aux ateliers de  
concertation paysagère ?**

Merci de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous, afin que nous puissions vous confirmer votre inscription.

Monsieur  Madame .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....@.....

Adresse postale : .....

Quartier :  Bellevue – Route du Peyré  Cœur de Ville  
 Ganet – Béoulaygues  Le Bourg – Monbusq  
 Tounis – Rochebrune  Dolmayrac - Hauts de Garonne

Votre tranche d'âge :

Moins de 20 ans  20 - 34 ans  35 - 54 ans  
 55 - 74 ans  75 ans et plus

▶ Coupon de pré-inscription à déposer à l'accueil de la Mairie du Passage d'Agen, avant le 20 avril 2024.

▶ Vous pouvez également vous inscrire :

en ligne : OU par mail :

<http://www.ville-lepassage.fr> [communication@ville-lepassage.fr](mailto:communication@ville-lepassage.fr)

Les ateliers réunissant un groupe d'acteurs et habitants volontaires seront animés par le cabinet Créham. Ils auront pour but de discuter et préciser le projet d'aménagement paysager du site « Bois Vigué ».

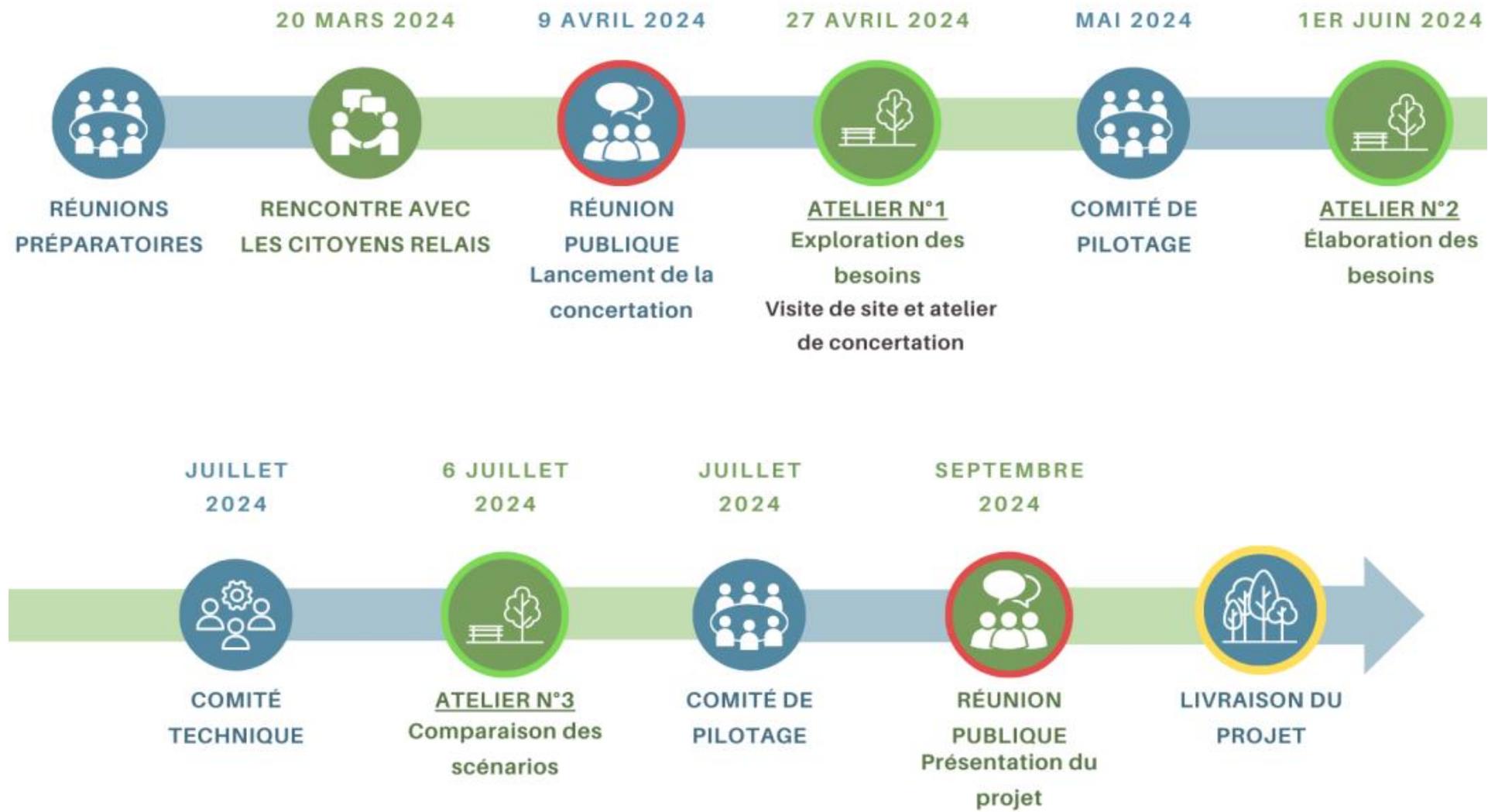


**Pour suivre les avancées de la démarche et  
donner votre avis**

**UNE PAGE DEDIEE AU PROJET SUR LE SITE DE LA VILLE**

***<http://www.ville-lepassage.fr/>***

# Les différents temps du projet d'aménagement paysager du Bois Vigué



## Etudes programmatiques et animation d'une concertation pour la création d'un parc public au lieu-dit Bois Vigué



***Merci pour votre participation***